

Montanea
versus
Montanus.

Vincent Loonis :
Insee,
Crest-Laboratoire de Sociologie Quantitative,
Vincent.loonis@insee.fr

Le cadre :

Thèse d'Henri d'Arbois de Jubainville¹ (1890) :

« Les noms anciens de lieux habités sont pour la plupart tirés du nom porté par un propriétaire antique : il s'agit du **premier propriétaire** de bâtiments qui à la fois servaient à son habitation et étaient le centre d'une exploitation agricole dirigée par lui ou faite en tout cas par ses gens.»

Conséquences (simplifiées) : on peut interpréter les toponymes et dater l'occupation du sol.

1 : Recherche sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France

Une thèse qui « *suscitera de l'admiration et du respect* » et conduira les grands toponymistes (A. Longnon, A. Dauzat, E.Nègre) à entreprendre, dans un premier temps, une classification systématique des toponymes.

Toponymes :

- **Prélatins (gaulois ou préceltiques)**

- Dunon (forteresse) : Issoudun provenant de Uxelodunum (984),
- briva (pont) : Brive, Brives.

- **Gallo-romains**

- Suffixe acum => noms de lieux en –y,-ay,-ac, at, ec, ou é
- Suffixe anum => noms de lieux en –an, -a
- Suffixe en anicum => noms de lieux en –argues, -orgues, ergues, irgues.
- Tous ceux ayant une racine latine : ex Fay de fagus : le hêtre.

- **Germaniques**

- Ham, heim, bœuf, -ville, -court.

- **Romans**

- Avec un article ou qui n'entre pas dans les classes précédentes.

Une thèse qui sera appliquée à l'étude de l'histoire de l'occupation du sol

Camille Jullian : « *Il est plus important de reporter les noms anciens sur une carte que les noms de ruine* » (1926).

Mais qui suscitera rapidement des réserves :

Marc Bloch (1934, 1939, 1940), Jean Michel Roblin (1951), Elisabeth Zadora-Rio (2001).

• **Fiabilité des restitutions** : démarche régressive alors que la phonétique historique part d'une forme connue pour en étudier les transformations.

• **Critique de l'interprétation** : *le suffixe -acus a un sens très général et peut être associé à des noms communs désignant le relief, la qualité du terrain.*

• **Critique de la datation** : la langue gauloise a été parlée jusqu'au 4^{ème} siècle.

Pour illustrer le débat sur l'interprétation, un exemple revient souvent : celui des Montigny (Roblin 1951, Zadora-Rio 2001, Gendron 2003)

Montiniacus :

-« *Domaine de Montanus* » (version toponymie)

ou

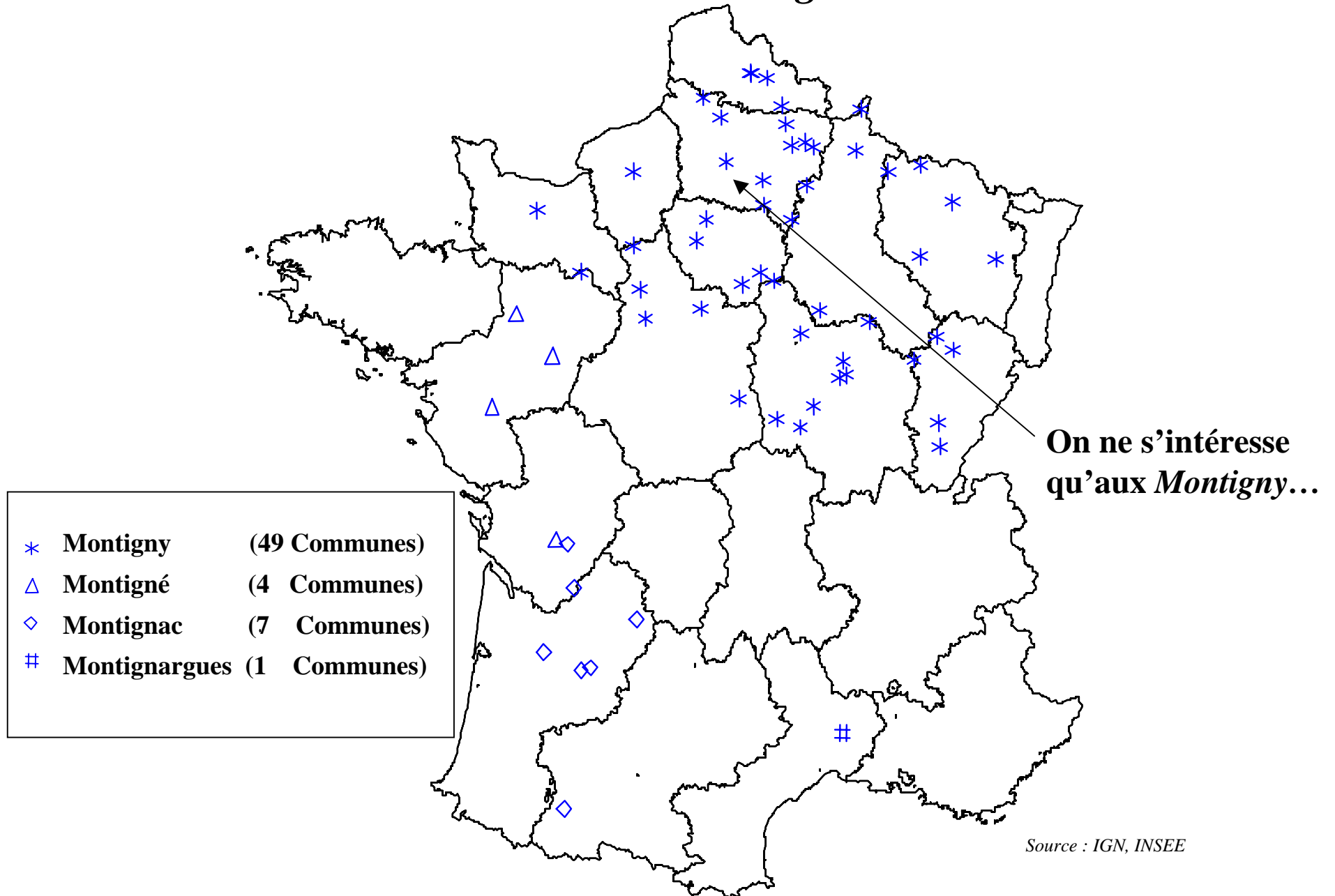
- lieu de la hauteur avec le latin *montanea* (version Jean Michel Roblin)

?

Mais pour lequel n'a pas été apportée la preuve que la plupart des Montigny sont des sites de hauteur (Gendron 2003).

C'est l'objet de cette présentation

Localisation des *Montign...* en 1999.



Une question : les Montigny ont-ils une propension plus forte que les autres communes à être situées en hauteur que les autres communes

deux problèmes :

- **les autres communes** :

- **À quel ensemble comparer ?**

- **Propension plus forte à être située en hauteur** :

- **Comment mesurer cette propension ?**

À quel ensemble comparer ?

Les Montigny s'inscrivent dans le cadre des toponymes en -y.
Quel est la zone d'intensité maximale (IMY) de ces toponymes en France

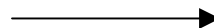
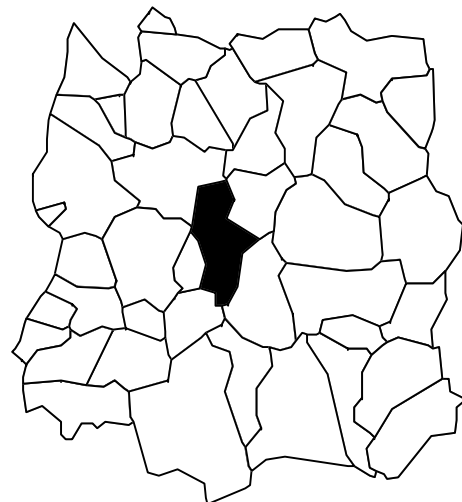
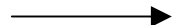
L'idée :

14,2 % des communes de France ont au moins un mot de leur nom finissant par -y

Une commune A

Des communes environnantes B

Un modèle



Chaque commune de B (y compris A) a
une probabilité p de se terminer par -y



Un test statistique

$H_0 : p > 14,2 \%$

$H_1 : p \leq 14,2 \%$.

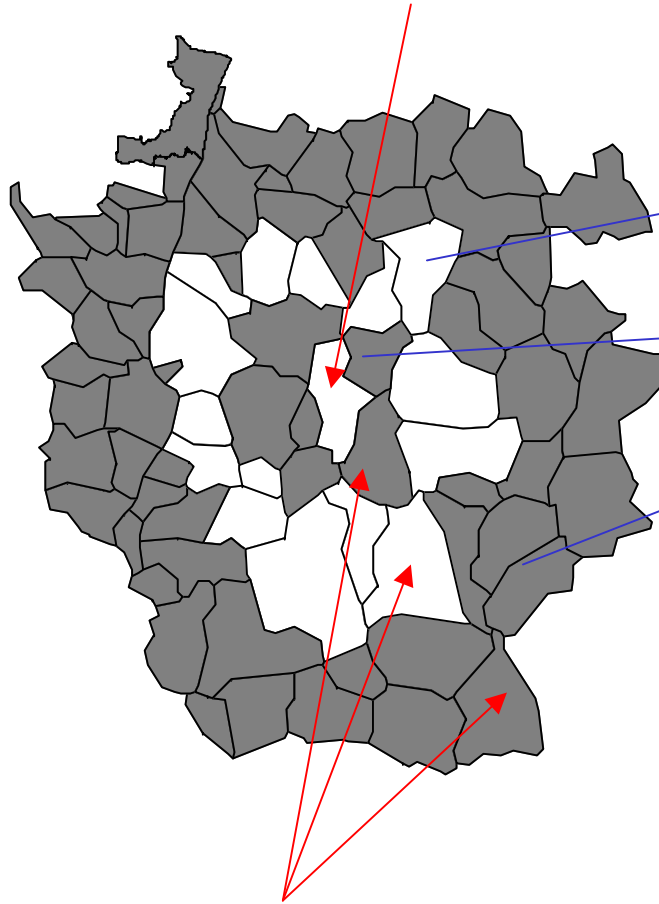


Une réponse,

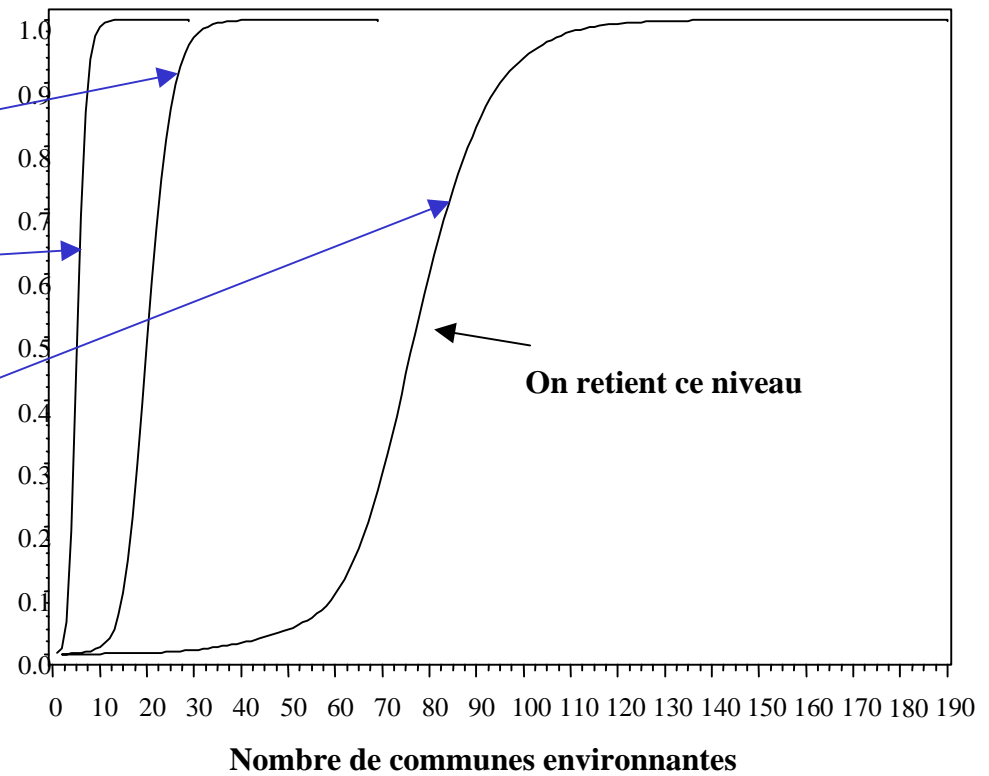
si H_0 est acceptée A appartient
À la zone d'intensité maximale des -y.

Une contrainte statistique : l'ensemble B doit avoir au moins 30 communes

Pour chaque commune de France,

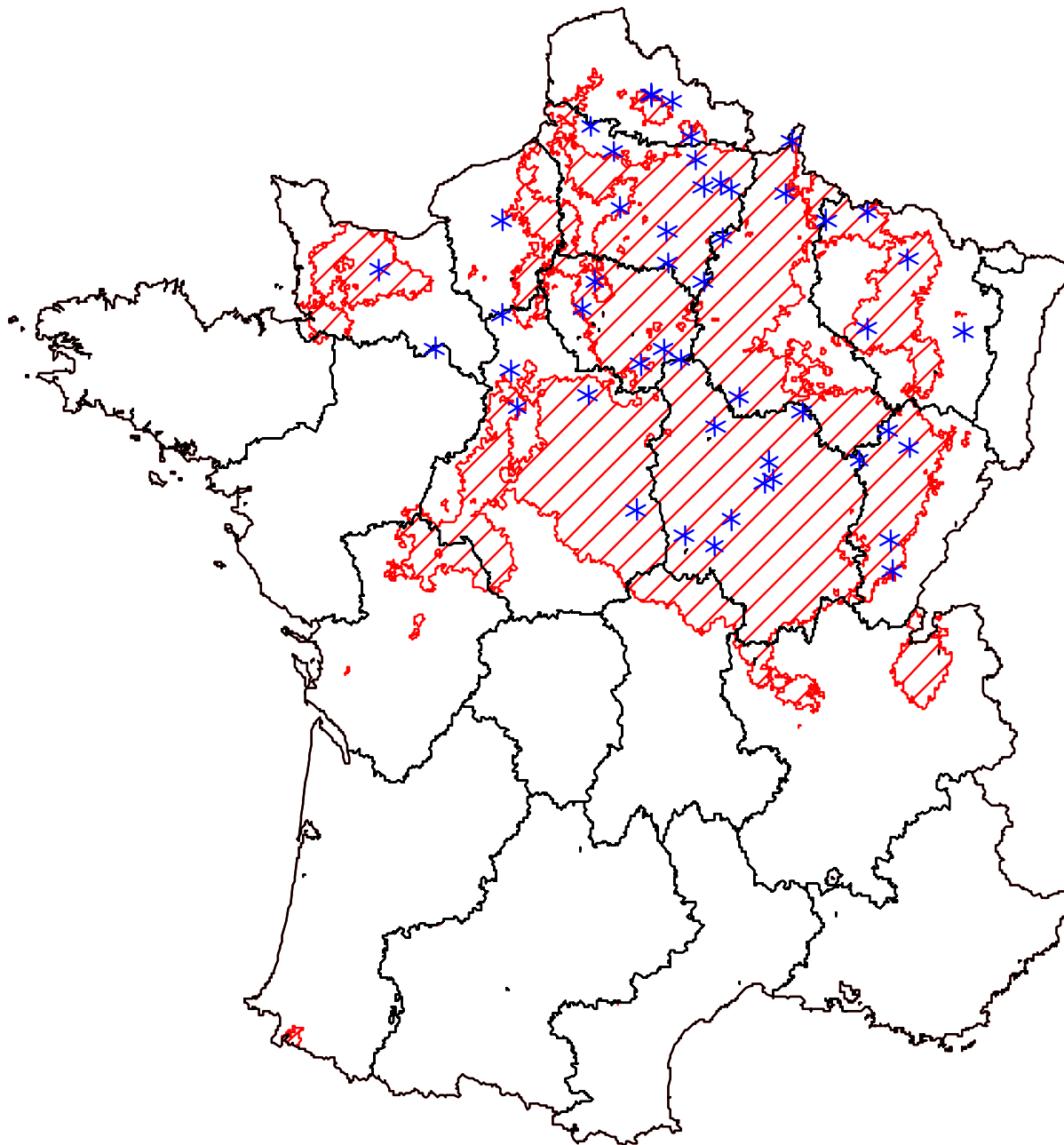


Pour toutes les communes on regarde comment se répartit le nombre de communes environnantes selon le niveau de contiguïté.



On crée des zones croissantes par *contiguïté*,

Un résultat : la zone d'intensité maximale (IMY) des communes en- y



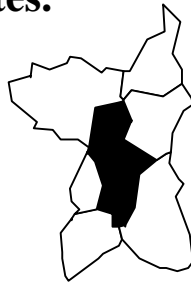
La propension à être située en hauteur

On retient les 10 567 communes situées dans la zone d'intensité maximale, dont

- 37 Montigny
- 217 communes autres que *Montigny* commençant par « Mont ».

Pour ces 10 567 communes on dispose de l'altitude la Mairie

Une commune sera située en hauteur, si sa mairie est à une altitude plus élevée que celle des communes directement environnantes.



Sur les 10567 communes : 1291 sont en « Hauteur » => 12,2%

Sur les 37 Montigny : 3 sont en hauteur => 8,1 %

Sur les 217 « Mont » : 60 sont en hauteur => 27,6 %.

Conclusion

Dans le cadre de notre modèle, si le nom *Montigny* dérivait de la même étymologie que les « Mont », avec 37 Montigny il y aurait eu plus de 3 communes en hauteur avec une probabilité de 99,6% => les Montigny sont très probablement différents des « Mont ».

Résumé

Une *controverse générale* entre Toponymie et histoire ou archéologie

Illustrée par un *exemple* : Montigny

Montanus (Homme) pour les toponymistes

Montanea (montagne) pour les historiens.

Une étude statistique, avec des hypothèses **et des limites**, conduit à privilégier *Montanus* aux dépens de *Montanea*.